

## RENCONTRE CAPITAINES LADIES AFGOLF – GOLF VLAANDEREN

Le [règlement général](#) des compétitions AFGolf est d'application pour tout point qui n'est pas couvert par le présent règlement

---

### 1 - GENERAL/PROGRAMME

---

La 7<sup>e</sup> édition de Rencontre Capitaines Ladies AFGolf – Golf Vlaanderen se déroulera le **lundi 22 août 2022** au **Golf de Rigenée**.

### 2 - FORMULE DE JEU ET CONDITIONS D'HANDICAP

---

Cette rencontre se jouera en 4 Ball 2 Best Ball et comptera une seule catégorie, avec un handicap de maximum 36 par joueuse.

Les équipes jouant ce jour-là seront formées de la manière suivante :

- Une capitaine Golf Vlaanderen ou sa remplaçante/représentante
- Une joueuse Golf Vlaanderen désignée par sa capitaine dame
- Une capitaine AFGolf ou sa remplaçante/représentante
- Une joueuse AFGolf désignée par sa capitaine dame

Si vous ne pouvez participer à cette journée, il vous est loisible de désigner une ou deux personnes de votre comité afin de constituer une équipe qui vous représentera.

### 3 - INSCRIPTIONS, REMBOURSEMENTS, HEURES DE DÉPART ET RÉSULTATS

---

Les inscriptions à la finale ouvrent 45 jours avant la compétition et se feront via un formulaire que vous trouverez sur notre page compétition Ladies de notre site internet via le lien <http://www.afgolf.be/competitions-ladies/>.

La date limite des inscriptions est le mardi 16 août 2022 à 12h00.

Les heures de départ et résultats sont disponibles sur notre calendrier interactif <http://www.afgolf.be/calendrier-interactif/> :

- Les heures de départ seront disponibles quelques jours avant la compétition.
- Les résultats seront publiés après la compétition

La participation est de 35€ par personne. Elle est à régler par virement, au plus tard 5 jours avant la compétition, sur le compte de l'Association Francophone belge de Golf (BE37 0013 6732 4528) en mentionnant : Fact 2022 / V1 / 064 + Nom + Prénom + Rencontre Resp. Ladies AFGolf vs Golf Vlaanderen. La participation facultative au plat du jour est de 15€ par personne à régler en même temps que votre virement pour votre participation.

#### Remboursements/désinscriptions

- Si vous décidez de vous désinscrire de la compétition, la PAF ne sera pas remboursée sauf cas exceptionnels : maladies, accidents, décès/enterrements... Vous devrez fournir une preuve (attestation médicale, faire-part de décès...) au plus tard dans les 3 jours qui suivent la compétition.
- Si vous annulez votre repas après le 17/08, celui-ci ne vous sera pas remboursé.

## 4 - DIVERS

---

Voir la Hard Card de la FRBG pour tous les points concernant : véhicules de golf motorisés, arrivée tardive au départ, caddie, fonctionnement et utilisation du GSM, distances, appareils de mesures, et jeu lent.